

# Choix et pose de sa clôture.

## Objectifs

Choisir le type de clôture le plus adapté à sa ferme et être en capacité à poser correctement une clôture.

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Contenu

En salle : Savoir déterminer les éléments nécessaires au choix et à la réalisation de sa clôture.

Présentation de l'intervenant, de la formation, des stagiaires et de leurs attentes.

Définition des principes et objectifs des clôtures.

La législation relative à la pose de clôtures agricoles

Les éléments à considérer en fonction des besoins identifiés.

Les différents types de clôtures

Le fonctionnement et les bases des clôtures électriques

Les aides mobilisables pour la pose de clôtures.

Sur le terrain : Être capable de poser une clôture (électrique et clôture tendue)

La clôture électrique - Notion d'électricité

Les équipements nécessaires dont choix du poste de clôture.

Description du chantier de pose de clôture électrique.

Démonstration et pose d'une clôture électrique.

La clôture tendue (fixe) - Présentation des matériaux.

Mise en situation : réalisation d'une clôture tendue

Vérification de la qualité de la tension de la clôture et rectifications utiles à la bonne réalisation de la pose.

Bilan et évaluation de la formation

Méthodes pédagogiques et moyens matériels : Intervention en salle, apport théorique et schémas explicatifs.

Échanges avec les participants. Intervention sur site : observation sur terrain, apport théoriques, présentation du matériel et démonstration des techniques utilisées, mise en pratique par les stagiaires, réalisations d'opérations de pose et corrections.

Un support de formation et une attestation de formation seront distribués à chaque stagiaire suite à la formation.

Note de satisfaction des précédents stagiaires (toute formation organisée en 2020 par la Maison Paysanne) : 9,95/10.

Prévoir des chaussures de marche, vêtements adaptés à l'extérieur. Repas tiré du sac.

Toute inscription fait l'objet d'une confirmation.

Accessibilité aux personnes ayant un handicap initialement non prévue, pour tout besoin merci de nous contacter afin d'évaluer les dispositions à prendre.

## Dates, lieux et intervenants

**04 oct 2021**

13:30 - 17:30 (4hrs)

Maison Paysanne, 1 avenue Salvador Allendé  
Limoux 11300

Date à confirmer.

Alexandre Garros, Tramontagne, poseur de clôture.

**05 oct 2021**

09:30 - 17:30 (7hrs)

à définir.

Date à confirmer.

Alexandre Garros, Tramontagne, poseur de clôture.

## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Courriel : .....

Téléphone : .....

Pour s'inscrire : merci de contacter le responsable de stage par téléphone, mail ou de renvoyer ce bulletin (ou mentions identiques sur papier libre), et éventuellement votre chèque et attestation Vivea. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1.5 jour(s)

**Date limite d'inscription** 01/09/2021

## Tarifs

Adhérent 240€

Non adhérent 240€

Non agricole 240€

Pris en charge pour les personnes éligibles au Vivea (dans la limite de l'enveloppe disponible) Pour les personnes sans OPCA, nous contacter.

## Plus de renseignements

Marie Coupet, responsable de stage.

mcoupet@mp11.fr

Maison paysanne aude

1, avenue Salvador Allende

11 300 Limoux

Tel. 04 68 31 01 14

N° d'organisme de formation :

76110169011

**Taux de satisfaction : %**



**Modalités d'accès :**